

\*\*\*\*\*  
Arrondissement de Douai  
\*\*\*\*\*  
Canton d'ANICHE  
\*\*\*\*\*  
**COMMUNE**  
**MONTIGNY EN OSTREVENT**

Date de la convocation : 10/06/2026  
Membres en exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 26  
Procurations : 5  
Démissionnaires : 0

\*\*\*\*\*  
**Extrait du Registre des Délibérations d**  
\*\*\*\*\*

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

**Étaient présents** : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH  
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI  
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL  
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY  
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA  
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS  
M. Olivier BODIN  
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

**Procurations** : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –  
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

**a été élue secrétaire** : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

## **OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Monsieur Le Maire, ne pouvant participer ni au débat ni au vote, propose Madame DELSERT Marie-Ange comme Présidente de séance, proposition acceptée à l'unanimité.

Le compte financier unique remplace le compte administratif et le compte de gestion et est commun à l'ordonnateur et au comptable public suite à la dématérialisation de l'ensemble des documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives, compte financier unique).

Le compte financier unique donne une information financière plus simple et plus lisible, la confection de ce document s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public.

Madame DELSERT Marie-Ange présente au conseil municipal un condensé du compte financier unique à savoir :

- ↳ Indicateur de ressources fiscales (moyenne pour les villes entre 3500 et 10000 habitants) :
- Le potentiel fiscal est de 410.72 €/habitants pour Montigny (moyenne : 1037.48 €)
  - Le potentiel financier est de 673.56 €/habitants pour Montigny (moyenne : 1113.11 €)

Ces indicateurs sont utilisés dans les calculs permettant de vérifier l'éligibilité d'une commune à diverses dotations de fonctionnement ou fonds de péréquation.

↳ Ratios 2025 :

Madame DELSERT Marie-Ange présente les différents ratios de dépenses et recettes de fonctionnement par rapport à la population de Montigny, les dépenses d'équipement et de personnel, l'encourt de la dette par habitants (qui est assez faible), un taux d'épargne brute faible qui limite fortement notre capacité à rembourser notre dette ou à investir.

De plus, Madame DELSERT Marie-Ange signale une différence dans l'affectation des résultats votés au Conseil Municipal du 26 Avril 2026 et les résultats réels à ce jour qui font apparaître une différence de 151 057.71 € qu'elle propose d'affecter au compte.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

Conseil Municipal

ID : 059-215904145-20260702-202616060048DEB-DE



Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202616060048DEB-DE



En fonction de ce qui précède, les résultats de 2025 sont arrêtés comme suit :

- Résultat net de l'activité (produits de fonctionnement, charges de fonctionnement, produits d'intervention) = 178 783.52 €
- Résultat financier (produits financiers, charges financières) = -5 281.50 €
- Résultat de l'exercice : 178 783.52 – 5 281.50 = 173 502.02 €

Monsieur Le Maire se retire pour le vote.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame La Présidente :**

**APPROUVE le compte financier unique pour l'année 2025 par**

**Contre : 8      Abstention : 0      Pour : 18**

**Monsieur Le Maire n'ayant pas participé au vote.**

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJGIECHOWSKI

La Présidente

Marie-Ange DELSERT